

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LA SDBJ ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ DE 350 000 \$ DANS FURY GOLD MINES

Matagami, le 24 septembre 2020 – La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) est fière d'annoncer un placement privé de 350 000 \$ dans la société d'exploration minière Fury Gold Mines (Fury) en contrepartie de 175 000 unités à un prix de 2,00 \$ chacune. Chaque unité est composée d'une action ordinaire.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont soumis à une période de détention de quatre (4) mois expirant le 24 janvier 2021. La compagnie utilisera le produit de ce placement privé afin de financer des travaux sur son projet Eau Claire, situé à la Baie-James.

« Nous saluons, une fois de plus, les efforts déployés par la SDBJ pour soutenir les entreprises de la région du Nord-du-Québec, et ce, particulièrement dans le secteur de l'exploration minière. Dans une région où l'industrie minière est si importante, ces investissements prennent tout leur sens. »

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien

« La SDBJ est très fière de participer à ce financement et de supporter les travaux d'exploration et de définition sur un projet aurifère prometteur. La prise en charge du projet Eau Claire par l'équipe de Fury permettra la venue de nouvelles idées et le financement du développement de la ressource de ce projet situé sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. »

M. Alain Coulombe, président-directeur général de la SDBJ

Pour plus de détails concernant ce financement, veuillez consulter le site Internet de la compagnie : <https://furygoldmines.com/>

À propos de Fury Gold Mines

Fury Gold Mines est une société d'exploration et de développement opérant dans trois régions minières prolifiques du Canada. Dirigée par une équipe de direction et un conseil d'administration qui ont fait leurs preuves en financement et en développement d'actifs miniers, Fury développe et élargit rapidement sa plateforme à plusieurs millions d'onces d'or par le développement de projets et de nouvelles découvertes potentielles. Fury Gold Mines s'engage à respecter les normes les plus élevées de l'industrie en matière de gouvernance, de gestion de l'environnement, d'engagement communautaire et de développement minier durable.

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. <http://www.sdbj.gouv.qc.ca>

-30-

Source :

Simon T. Hébert, géo.
Directeur du portefeuille minier
Société de développement de la Baie-James
Tél. : 418 748-7777, poste 5222
Télec. : 418 748-6868
shebert@sdbj.gouv.qc.ca